JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES 2023

“Vers de nouveaux modèles associatifs sportifs”

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CROS PAYS DE LA LOIRE

Avant-propos

En **Pays de la Loire** nous comptons aujourd'hui, plus de 100 000[1] associations tous secteurs confondus dont 86 % ne fonctionnent qu'avec des bénévoles, c'est-à-dire, sans salarié. Parmi elles, près de **20 000** contribuent et participent au dynamisme du mouvement sportif associatif de notre région. Cet engagement constitue une spécificité régionale que nous voulons préserver et encourager. Malgré les mois difficiles que nous avons connus et qui ont permis à tous de réinterroger la façon de vivre leurs engagements, il est important de réaffirmer ici que :

- **Les associations renforcent le lien social**
  - Elles permettent de réussir à plusieurs ce qui est hors de portée seul, et offrent capacité de dire et faire ensemble.
  - Elles construisent une société solidaire et font battre le cœur des territoires.
- **Les associations humanisent l'économie**
  - Elles apportent des réponses sociales et économiques pertinentes et renouvellent nos façons de penser et de faciliter les services aux publics.
  - Elles font travailler ensemble bénévoles, volontaires et salariés, dans des entreprises à but non lucratif, qui développent l'emploi au plus près des territoires.
- **Les associations réveillent la démocratie**
  - Elles développent le sens de la responsabilité et stimulent l'esprit critique.
  - Elles proposent de nouveaux modes d'exercice de la démocratie qui s'adaptent aux exigences d'un monde qui change.

Le **Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire** veut porter les préoccupations et les réflexions sur le devenir du modèle associatif sportif que nous connaissons, en lien avec les objectifs du **PST** de la **Conférence Régionale du Sport des Pays de la Loire**.

- Soutenir la pratique sportive, notamment dans le cadre associatif
- Promouvoir de nouvelles formes d'engagement associatif

Dans ce cadre, le colloque s'est tenu en débutant par une table ronde institutionnelle rassemblant des représentants du **Monde économique**, **l'État**, les **collectivités** et le **monde sportif**. Cette table ronde a exploré les évolutions possibles pour le mouvement associatif sportif. La matinée s'est conclue par une conférence introductive de **Bernard AMSALEM** sur les nouveaux modèles socio-économiques . Par la suite, les participants ont été répartis en quatre parcours participatifs, chacun contribuant aux réflexions sur le devenir du modèle sportif.

"Faire ensemble" en adaptant les modèles socio-économiques - SCIC

"Faire ensemble" autour de nouveaux projets associatifs structurants

"Faire ensemble" au travers d'une démocratie participative

"Faire ensemble" pour un développement sportif responsable (RSO)

[1] https://lemouvementassociatif-pdl.org/ressources/chiffre-de-la-vie-associative/

Table ronde institutionnelle

Collectivités

La région affiche une forte dynamique sportive grâce à l'implication des bénévoles. D'autre part, le plan sportif territorial, élaboré par la Conférence Régionale du Sport, définit les orientations stratégiques pour le développement du sport dans la région. Cependant, la crise du COVID et une tendance à l'individualisme ont été des facteurs marquants sur le plan sociétal. Pour stimuler davantage l'engagement, il est essentiel d'encourager la participation active des jeunes et de cultiver leur appétence pour le bénévolat, ainsi que la place des femmes au niveau de la gouvernance. De plus, un défi potentiel se profile avec le risque de désintérêt post Jeux olympiques et paralympiques, nécessitant une réflexion approfondie sur la pérennité de l'engagement sportif dans la région.

Défis :

- Reconnaître - indemniser - valoriser
- Revoir la gouvernance et le modèle associatif
- Être en adéquation avec les nouvelles attentes des pratiquants : pratique du sport loisirs
- Prendre en compte la mutation du bénévolat : moins d'engagement permanent mais plus d'immédiateté et temporalité
- Encourager des plans sportifs locaux vers les jeunes avec des enjeux sociétaux, économiques, climatiques et intergénérationnels
- Collaborer étroitement : mutualisation co-construction

Monde économique

L'engagement croissant du monde économique dans le domaine associatif sportif indique des changements importants, avec une recherche plus active de partenariats, une gestion financière plus professionnelle et l'exploration de nouvelles sources de financement.

- Travailler sur le mécénat, l'importance du partenariat Association/Entreprise
- Intégrer l'expertise du monde économique par le monde associatif
- Élargir vers le monde économique

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS PAYS DE LA LOIRE

Table ronde institutionnelle

Mouvement sportif

Un modèle qui a bien fonctionné depuis une soixantaine d'années est celui du sport fédéré. Aujourd'hui une tendance se dégage. Les pratiques sportives libres soit d'une manière autonome, en plein air, à son domicile ou dans un équipement municipal ainsi que dans le secteur marchand.

Défis :

- Observer une mutation profonde dans la demande sociale de pratique sportive, désormais centrée sur le loisir et la nature et non plus majoritairement autour d'une pratique compétitive. C'est vers ces publics que nous devrons nous rapprocher pour construire avec eux et fédérer
- Valoriser le bénévolat. Il faut le rendre plus utile et actif, mais surtout donner envie

État

Nous constatons un écart entre un monde idéal de citoyenneté active et la réalité de terrain.

Défis :

- Cultiver la réalité de l'intérêt de la jeunesse (service civique, numérique,…)
- Établir des passerelles de compétences intergénérationnelles
- Utiliser l'Intelligence Artificielle pour aider à gérer un budget ou à formuler un projet
- Souhait des nouvelles générations d'une gouvernance horizontale
- Mise en commun des richesses humaines pour une écologie du bénévolat
- Régénérer par la valorisation des compétences issues de la diversité des profils des salariés et des bénévoles

De gauche à droite : Stéphane MARTINEZ, Isabelle LEROY, Anne CORDIER, Vincent SAULNIER et Fabrice LANDRY

Conférence – Vers de nouveaux modèles socio-économiques

L'intervention de **Bernard AMSALEM** est structurée en plusieurs points avec quelques chiffres : 360 000 associations sportives, 3,5 millions de bénévoles et 16 millions de licenciés. Le Mouvement associatif dans son ensemble (dans tous les domaines : du social, de la culture, de l'éducation, de la prévention, de l'aide à la personne, du sport, etc…), selon l'étude Ingies[2], représente "68% du PIB Français" en valeur de ses interventions chaque année dans notre société. Par ailleurs, les 11 Md€ de l'activité contributive dans le sport permettent aux entreprises du sport de faire leur 78 Md€ de chiffre d'affaires.

En outre, il propose de nouvelles orientations de travail pour les clubs sportifs, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle de l'employeur, le sport santé et le sport en entreprise pour mener des actions. Bernard AMSALEM souligne un danger venant du secteur marchand ou structures privées ayant bien appréhendé ces sujets. En ce qui concerne le sport à l'école, malgré les campagnes de 30 minutes d'activités physiques par jour, il reste encore beaucoup de progrès à faire. La France classée 7ème nation mondiale, occupe une bien mauvaise place sur le volet « sport éducation », en étant 139ème sur 145 Pays. Il encourage donc les clubs à maintenir un cap sur ces types d'actions.

Nous rentrons dans le vif du sujet « des nouveaux modèles économiques », et plus particulièrement les SCIC "société coopérative d'intérêts collectifs", structure passerelle d'une association à l'entreprise. La SCIC s'inscrit dans le développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle adopte un mode de gestion démocratique et participatif. Elle doit comprendre au moins 3 catégories d'associés. Bernard AMSALEM met en avant une gouvernance partagée où chaque acteur bénéficie d'une voix (usagers, salariés, partenaires) et une meilleure reconnaissance des acteurs. De nombreuses réflexions sont menées par des clubs professionnels, amateurs et même des fédérations pour franchir le pas. D'ailleurs le club de foot de Bastia est cité en exemple sur un passage à l'acte, ainsi que le club de natation de Mulhouse (plus de 50 salariés). Un pas a été franchi également dans la Loi du sport de 2022, la SCIC figure dans le code du sport (Article L.222-2 du CS), confirmant ainsi l'intérêt de ce nouveau modèle "d'entreprise sportive". Le sujet sera abordé plus en détails dans le parcours n° 1 de l'après-midi.

Bernard AMSALEM - Ancien Président de la Fédération Française d'Athlétisme

[2]https://contributive.org/fr/news/lactivite-contributive-linvisible-qui-fait-tourner-le-monde-selon-la-1ere-etude-realisee-par-linitiative-contributive

PARCOURS N°1

"Faire ensemble" En adaptant les modèles socio-économiques - SCIC

Lors de la préparation de la Journée Internationale des bénévoles et des volontaires, nous voulions porter les préoccupations et réflexions sur le devenir du modèle associatif tel qu'il existe à ce jour. Il nous semblait donc opportun d'aborder le sujet au travers d'une structure nouvelle et présentée rapidement dans la première partie de cette journée par **Bernard AMSALEM** , « la société coopérative d'intérêt collectif », décrite comme une alternative intéressante pour les associations sportives. Nous touchions là, l'entrepreneuriat.

Pour mener à bien cette présentation, nous avions fait appel à **Martin DELATTE**, Délégué territorial et référent développement de **l'Union Régionale des SCOP et SCIC de l'Ouest**. Pour compléter son intervention, nous avons pu mobiliser deux SCIC, anciennes associations, le Pôle Nautique de Notre Dame de Monts (Vendée) et le Parc d'Équitation du Château Bleu de Tremblay en France (Seine-Saint-Denis). Chacun des Directeurs a eu la possibilité de faire un retour sur expérience en visio-conférence.

La Société coopérative d'intérêt collectif c'est quoi ?[3]

C'est une alternative d'organisation dans le sport
Elle a pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale avec une gouvernance mobilisant divers acteurs du territoire. La SCIC permet d'entreprendre collectivement dans une démarche d'Économie Sociale et Solidaire.

Elle n'a pas vocation à remplacer l'ensemble des modèles juridiques des structures sportives. La transformation d'une association existante en SCIC n'est pas la création d'une nouvelle structure.

La mise en place d'une SCIC est avant tout liée à une histoire et une volonté des acteurs locaux de vouloir construire un projet sportif cohérent et utile à la société.

Une SCIC est une société de personnes qui prend la forme commerciale, inscrite au registre du commerce et des sociétés, et soumise aux impôts commerciaux. Elle fonctionne comme toute société assujettie aux impératifs de bonne gestion et d'innovation. Toute SCIC doit regrouper au minimum **trois catégories ou collèges**, des salariés, des bénéficiaires (usagers..), libres partenaires / bénévoles / collectivités locales.

Un autre principe fondamental des SCIC réside dans le concept selon lequel une personne équivaut à une voix. **La SCIC assure un principe d'égalité entre les associés, composant l'assemblée générale.** Ils participent aux décisions d'orientation de la société, notamment l'élection des dirigeants.

La loi sport du 2 mars 2022 a inséré dans le Code du Sport la reconnaissance de la SCIC comme forme de société. La loi a modifié l'article **L.222-2 du CS**[4], en ajoutant aux formes que peut prendre une société sportive « une société coopérative d'intérêt collectif » et l'article **L-112-10**[5] du même Code qui prévoit que l'Agence Nationale du Sport peut lui apporter son soutien.

La place du bénévole dans une SCIC ?

Le bénévole reste un acteur à part entière. Il est nécessaire pour la pérennité du projet de la SCIC, parce qu'il fournit de la main-d'œuvre essentielle, et qu'il est partie prenante de l'utilité sociale proposée par la structure. il ne doit pas outrepasser son engagement bénévole par des tâches récurrentes et régulières pouvant être accomplies par un salarié.

[3] https://scic.sports.gouv.fr/assets/pdf/guide-scic.pdf
[4] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031548967
[5] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045294048

Conclusion :

La SCIC ouvre la possibilité de gouvernance partagée entre des publics distincts, clubs, salariés, bénévoles, fondateurs, collectivités...au service d'un projet sportif commun. Elle offre un type de structure innovant et collaboratif qui peut permettre de mieux développer les activités sans renoncer à l'empreinte associative.
Elle laisse une large place aux salariés, ce qui donne une reconnaissance de leur positionnement au sein d'une association sportive.
Bien entendu, toutes les associations ne pourront pas se transformer en SCIC mais elles disposent d'informations pouvant les conduire à une réflexion.

Parcours 1 - "Faire ensemble" En adaptant les modèles socio-économiques - SCIC

PARCOURS N°2

"Faire ensemble" Autour de nouveaux projets associatifs structurants

Dans le cadre de nouveaux modèles d'organisation des pratiques sportives concernant l'ensemble de la population, il faut avoir une vision objective de l'activité physique souhaitée /pratiquée par chaque groupe de personnes.

Le mouvement sportif répond-il à cette demande ?

De nombreuses fédérations sportives constatent un manque de pratiquants licenciés et voient des pratiquants de leur activité se développer en dehors de leur structure.

- Pourquoi autant de personnes participent à des rassemblements libres d'activités sportives ?
- Quel support, quelle aide pourraient apporter les fédérations aux pratiques sportives libres ?

Nota : Libre n'est pas le synonyme d'indépendant ou d'autonome. Il est aussi le synonyme de pratiques multisports, sans contrainte de date et de lieu fixes.

- Les compétences de communication et/ou de marketing de nos dirigeants sont-elles suffisantes ?
- L'accueil réservé aux adhérents est-il satisfaisant ?

Pour illustrer la réflexion :

- Intervention de **Benoit BESSE, Délégué à la vie associative du Maine-et-Loire**

Le guide asso

- Intervention de **Bernard MICHOTAY, Président de l'office Municipal de Saint-Gilles-Croix-de-Vie**

Le projet sportif de territoire

Nous avons posé plusieurs questions, ce jour, concernant ce sujet à un groupe de bénévoles engagés dans la réflexion, voici leurs réponses :

Quelles actions concrètes faudrait-il mettre en œuvre pour faire venir dans les associations les pratiquants libres ?

Évènements ponctuels, comme :

- Caravane du sport
- Animation de promotion du sport

La découverte par la pratique :

- Stages jeunes multisports
- Sport en entreprise
- L'inclusion sociale dans les associations sportives

Communication :

- Informer sur les réseaux sociaux
- Informer sur les bulletins municipaux
- Communiquer sur les valeurs de l'association
- Se faire connaître, donner envie
- Démarcher auprès des élus locaux pour réserver les créneaux de salles en priorité aux clubs affiliés

Quels sont les freins et les opportunités pour la mise en place des évolutions ?

Freins	Opportunités
Refus des contraintes : • Horaires • Calendaires - Système fédéral d'abord compétitif - Manque de salles - Salles ouvertes à la pratique libre - Manque d'encadrement qualifié - Absence ou faiblesse des politiques publiques	- Proposer des pratiques sportives à la séance - Former les jeunes à la pratique sportive - Développer la pratique de l'activité pour la santé - Faciliter la pratique féminine individuelle - Développer de nouveaux services ou activités sportives - Donner envie d'entrer en Association (Événements/Accueil) - Favoriser les créneaux intergénérationnels - Proposer des garderies - Inclure des partenaires externes dans le tour de table de l'Association (Mécénat / Sponsor) - Faciliter l'inclusion des publics éloignés de la pratique (Maladie, fracture familiale, précarité,…) - Proposer une offre familiale (Pratique parallèle parents / enfants, crèches baby sport, …)

Quelles actions concrètes pourraient être mises en place pour instaurer de nouveaux projets associatifs structurants ?

Accompagner les associations

Par l'action combinée des fédérations et des collectivités territoriales

- Mettre à disposition des personnes qualifiées pour accompagner les associations dans la construction d'un projet sportif associatif

Améliorer les compétences internes

- Former les dirigeants associatifs (présentiel ou visio)
- Former les encadrants sportifs

Conclusion :

Il est important que les collectivités territoriales soient impliquées dans la mise en place de ces nouveaux projets: la création d'une politique locale définie et partagée permet de coordonner les actions et de mettre en place des synergies entre les différents acteurs.

La mutualisation des ressources est également un élément clé pour le succès de nouveaux projets associatifs. En regroupant les moyens sportifs, administratifs et humains, les associations peuvent bénéficier d'une plus grande efficacité et d'une meilleure visibilité.

Les associations doivent être les premières ambassadrices de leurs actions, en faisant connaître leurs projets. Les comités départementaux, ligues régionales et les fédérations peuvent également jouer un rôle majeur en relayant l'information et en soutenant les initiatives locales.
En favorisant la collaboration entre les associations, les collectivités territoriales et les instances dirigeantes du sport, il est possible de créer un écosystème dynamique et propice au développement du mouvement associatif. Cette approche collaborative permet de renforcer la cohésion sociale, de promouvoir la pratique d'activités physiques et de favoriser l'épanouissement de chacun.

Parcours 2 - "Faire ensemble" Autour de nouveaux projets associatifs structurants

PARCOURS N°3

"Faire ensemble" au travers d'une démocratie participative

Avant d'explorer de nouveaux modèles associatifs sportifs axés sur la démocratie et la participation collective, il ne faut pas oublier que nous avons au sein du mouvement sportif une structuration solide. Nous pouvons citer sans être exhaustifs :

Les **assemblées générales** régulières où les membres de l'association sportive peuvent discuter des questions importantes, voter sur des décisions clés et élire les dirigeants.
Mettre en place des **conseils consultatifs** composés de membres de l'association, d'athlètes, d'entraîneurs de juges… pouvant engager la discussion ouverte et la formulation de recommandations à l'égard des décisions stratégiques.

La diversité dans les organes de décision est essentielle et passe par une représentation équilibrée de genres, d'âges, de compétences afin de refléter au mieux la communauté sportive (cf. Loi Sport 2/3/2022).

Le parcours "faire ensemble au travers d'une démocratie participative" a laissé place dans un premier temps à 3 témoignages :

- **Xavier DURAND** de l'US Laval nous présente la mise en place d'un directoire afin de faciliter le partage des responsabilités.
- **L'association Graine** https://graine-pdl.org/ propose par exemple d'organiser les A.G avant et en ligne pour la partie formelle et juridique et A.G en présentiel pour la partie politique et conviviale.
- **La solution numérique Koteez** pour faire prendre conscience aux adhérents de la valeur économique de l'activité des bénévoles de leur club https://www.koteez.com/affiche_merci_a_nos_benevoles.html

À l'issue des témoignages, trois thématiques ont été abordées via des ateliers flash, animés par **Arnaud SAUROIS** avec comme objectif de faire trois propositions soumises aux votes[6] :

- **Moins de responsabilités**
- **Plus de convivialité** (réduire les contraintes – augmenter le plaisir...)
- **Avant la reconnaissance, la connaissance** (pédagogie, communication, valorisation...)

[6] https://www.mentimeter.com/app/presentation/aljmwbaoobrviwcz914e8g8qvo2e1f66/ynrr2hsgb6sv

Atelier - moins de responsabilités :

- Mutualisation des fonctions supports : directoire/collégialité, se concentrer collectivement sur la dimension tactique/stratégique, externalisation/sous-traitance
- Changer le discours sémantique : partage des responsabilités par mission, libérer du temps de terrain projet/action
- Lieux ressources : mise à disposition d'une boite à outils thématiques (guide asso), réduire le temps pénible/administratif via le numérique, assistance juridique auprès des instances fédérales

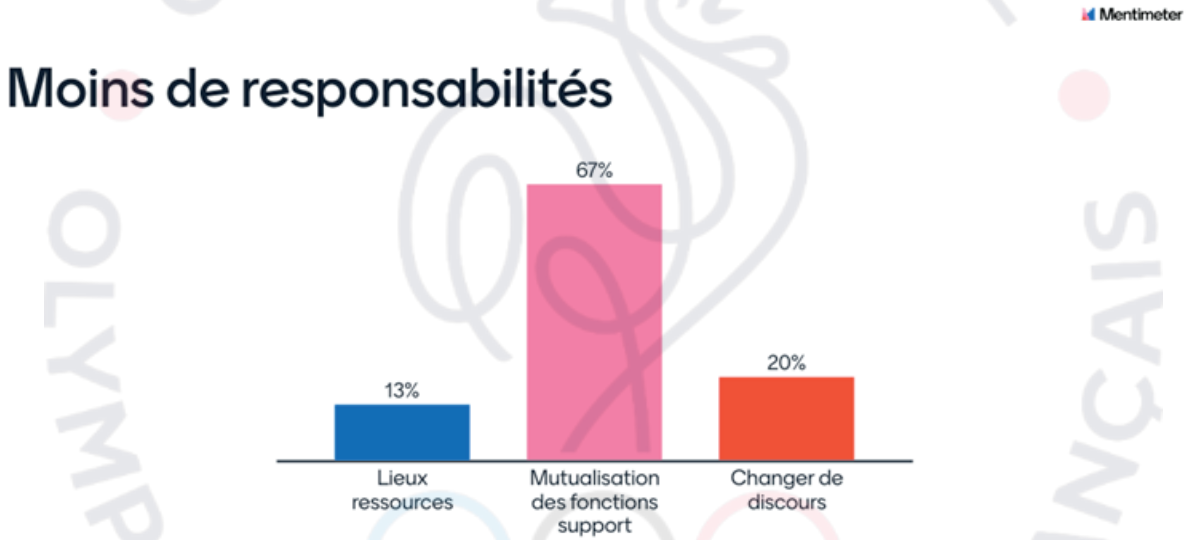

Atelier - plus de convivialité :

- Lieux de convivialité : développer les « Clubs-houses », événements, animations
- Accueillir (en particulier les nouveaux), cultiver une ambiance agréable
- Définir les missions de chacun

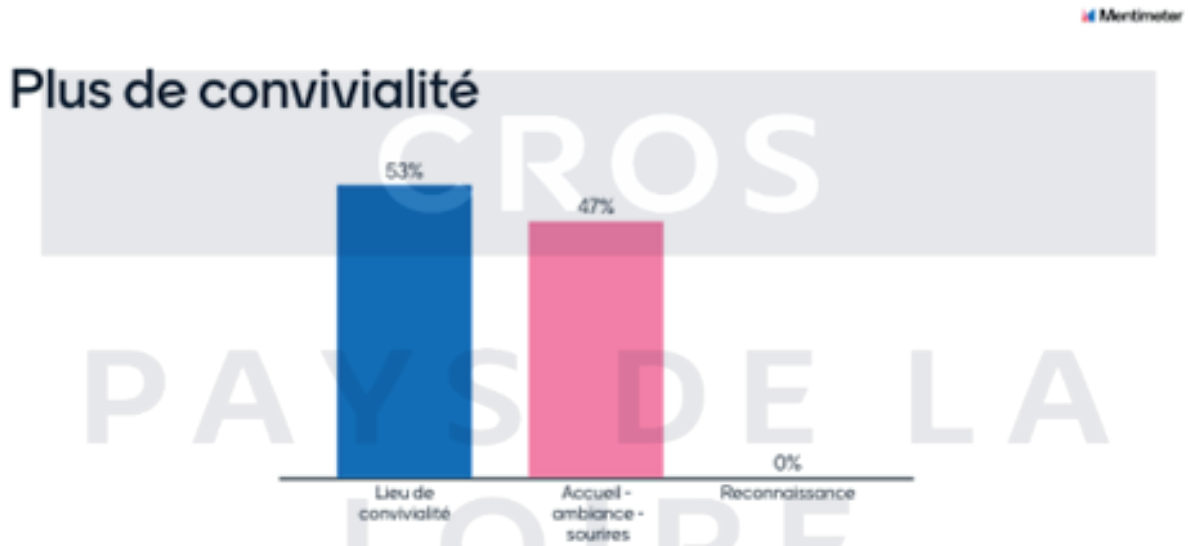

Atelier - avant la reconnaissance, la connaissance :

- Outiller pour réussir : fiche de poste, sécuriser la prise de décision
- Récit ou discours autour de l'utilité, convivialité et le sens du collectif

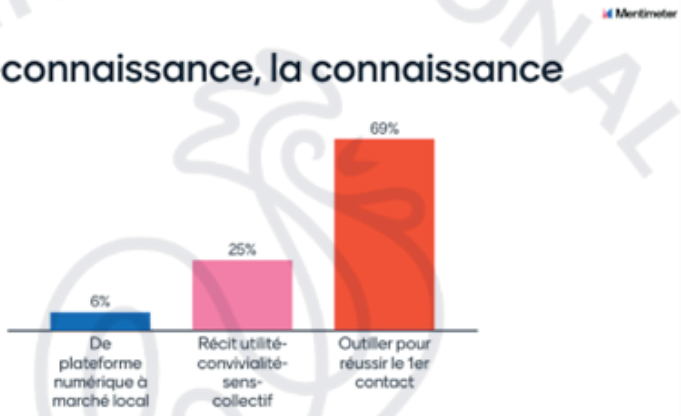

La prise en charge financière de l'adhésion par les bénévoles, doit obliger les pouvoirs publics à traiter la partie comptable de la valorisation du bénévolat dans les demandes de subvention…

Conclusion :

En intégrant ces propositions, les associations sportives peuvent créer des environnements favorisant plus de démocratie participative, où les membres sont impliqués dans les processus décisionnels, les idées sont partagées de manière ouverte, où la diversité des perspectives est valorisée.

Le monde du sport peut devenir un espace plus démocratique, où la voix de tous est entendue, les décisions sont prises de manière équitable et transparente, où la participation de tous (dirigeants, bénévoles, salariés, athlètes, entraîneurs, juges et arbitres) est valorisée et où la gouvernance est transparente et responsable.

PARCOURS N°4

"Faire Ensemble" pour un développement sportif responsable (RSO)

Une association sportive se doit d'être ouverte sur son environnement et d'agir sur son contexte social proche. Dans ce cadre elle se doit d'être pro-active et développer des actions entrant dans le cadre de la "responsabilité sociétale des organisations".

Le parcours "faire ensemble pour un développement sportif responsable (RSO)" a laissé place dans un premier temps à l'intervention :

- **Karine FENIES DUPONT** de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire - la RSO au cœur de l'Économie Sociale et Solidaire. Présentation de la démarche OSE "Organisation Sociétalement Engagée" qui place la RSO au centre de l'économie sociale et solidaire. L'organisation s'engage à mettre en œuvre six principes d'actions détaillés dans la charte de l'identité visuelle OSE.

Ensuite deux témoignages ont alimenté les réflexions :

- **Lisa LUCE** de la Ligue de Voile des Pays de la Loire a exposé la construction d'une démarche RSO à l'échelle régionale - "la RSO au cœur des relations dans l'association"
- **Jérôme CLÉMENT** de la Ligue de Football des Pays de la Loire a présenté la stratégie de mise en œuvre de la ligue pour répondre aux enjeux du développement durable - "Un projet de développement tourné vers la RSO"

Une présentation de la démarche du **CNOSF** a été réalisée mettant en lumière les six axes d'actions à travers une méthode de type World Café :

- Une gouvernance responsable et durable
- Le management et l'épanouissement des parties prenantes
- Le respect et l'implication des pratiquants
- La protection de l'environnement
- Le respect des règles et des valeurs éthiques
- Le développement et l'attractivité des territoires

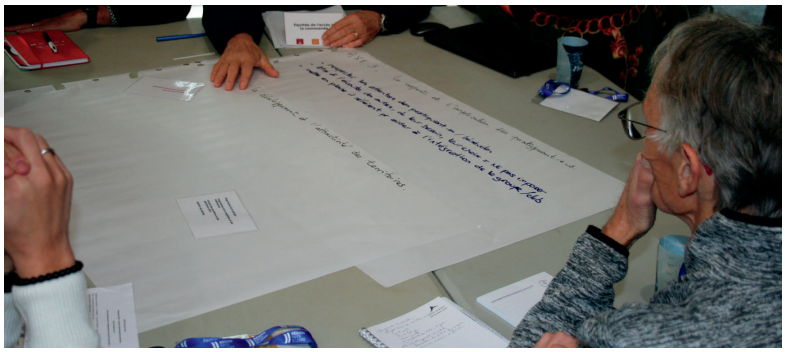

Parcours 4 - "Faire Ensemble" pour un développement sportif responsable (RSO)

La démarche RSO

- **État des lieux**
  - Diagnostic – Cartographie des parties prenantes
  - Parties prenantes internes : Dirigeants (es) – Salariés (es) – Pratiquants (es)
  - Parties prenantes externes
  - Les inclure et les mobiliser dans la démarche

- **Identifier les enjeux et les prioriser**
  - Comment mettre en place une gouvernance responsable et durable ?
  - Comment manager et contribuer à l'épanouissement des parties prenantes ?
  - Comment veiller au respect des pratiquants et à leur implication ?
  - Quelle place pour la protection de l'environnement ?
  - Comment garantir le respect des règles et des valeurs éthiques ?
  - Quelle place dans le développement et l'attractivité du territoire ?

- **Définir un plan d'actions**
  - Des objectifs
  - Des points d'étape
  - Des moyens : financiers, humains, matériels et communicationnels
  - Des critères d'évaluation

- **Formaliser le projet RSO**

Conclusion :

Voici quelques exemples d'actions

- **Faire évoluer les statuts et les règlements intérieurs. Coconstruire des chartes**
- **Définir les tâches, formaliser les missions des bénévoles, établir des fiches-mission**
- **Santé et sécurité : favoriser le bien-être au travail**
- **Être à l'écoute, respecter les attentes des bénévoles, des pratiquants**
- **Développer la convivialité et être attentif aux dérives. Intégrer les pratiquants dans les événements**
- **Organiser la pratique en cohérence avec la protection de l'environnement : covoiturage, gestion de l'eau, tri**
- **Promouvoir la formation et l'engagement des arbitres**
- **Rechercher des partenariats en adéquation avec la démarche RSO[7]. Éthique de l'achat**
- **S'ouvrir vers les autres et contribuer au rayonnement du territoire**

[7] https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7983-la-plateforme-rso-pour-un-sportcoresponsable.html

Conclusion

La **Journée Internationale des Bénévoles et Volontaires** a permis d'exposer les pistes vers de nouveaux modèles associatifs sportifs. Le millésime 2023 a été à nouveau un franc succès avec plus de 150 personnes présentes. Notre volonté était de renouer avec l'envie et le plaisir de s'investir pour autrui et pour soi, ce sont bien les véritables raisons de l'engagement bénévole.

Parmi les nouveaux modèles associatifs sportifs émergents, les SCIC sont une approche intéressante.

Le sport associatif axé sur l'inclusion et la diversité implique la création des environnements accueillants pour tous les participants, quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine ethnique, leur niveau d'aptitude ou leurs besoins spécifiques.
Le sport associatif axé sur la communauté crée des environnements favorisant plus de démocratie participative, où les membres sont impliqués dans les processus décisionnels.
Le sport associatif axé sur la durabilité fait prendre conscience des enjeux environnementaux, la sensibilisation des membres à l'impact écologique de leurs activités physiques se développe au travers d'événements sportifs éco-responsables
Les activités physiques axées sur le bien être intègrent souvent des éléments de remise en forme et d'autres pratiques visant à améliorer la santé globale des participants.

Les différents modèles associatifs sportifs illustrent la diversité des approches possibles pour promouvoir les activités physiques au sein des communautés, tout en répondant à des besoins spécifiques et en favorisant des valeurs telles que l'inclusion et la coopération.

Notre volonté est de pérenniser les valeurs de la **Journée Internationale des Bénévoles et Volontaires** sur divers territoires dans le but de renforcer les liens avec les clubs, les comités départementaux et les ligues et comités régionaux.
Nous aspirons à créer des partenariats stratégiques avec les collectivités locales et les entreprises pour renforcer notre action et maximiser notre impact sur le milieu associatif sportif.

Organisateur et comité de rédaction :

Thierry BOUÉ *- FF Montagne et Escalade / CROS Pays de la Loire*
Ywann DUPRÉ *- Salarié CROS Pays de la Loire*
Jacky FRAISSE *- FF des offices du sport / ORS*
Jean-Pierre GALLOT *- FF UFOLEP*
Jean-François JUST *- FF Sport Universitaire*
Jean-Louis PROVOST *- FF Sport pour tous / CROS Pays de la Loire*
Guy RIBRAULT *- FF Football / CROS Pays de la Loire*
Marc-Antoine THIÉLIN - *Salarié CROS Pays de la Loire*

Organisateur / Animateur :

Daniella AMELINE *- Salariée CROS Pays de la Loire*
Chantal BARETTE *- Salariée CROS Pays de la Loire*
Pierre BÉTIL *- FF Montagne et Escalade*
Damien BLANCHET *- Salarié CROS Pays de la Loire*
Bruno CHALUMEAU *- CDOS Maine-et-Loire*
Bernard CHENEAU *- FF Randonnée Pédestre / CROS Pays de la Loire*
Jean-Michel DUPONT *- FF Basketball*
Éric GIRARDEAU *- OMS Nantes*
Aline LEVALLOIS *- FF Basketball / CROS Pays de la Loire*
Agnès METAY *- FF EPGV*
Daniel MURAIL *- CDOS Mayenne*